

**LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE ET  
LES Codes de pratique**

**ATELIER DE CONSULTATION**

**COMPTE RENDU DES  
DÉLIBÉRATIONS**

23 ET 24 SEPTEMBRE 2002  
GATINEAU (QUÉBEC)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Contexte et objet</b>	4
<b>Format de la consultation</b>	4

### JOURNÉE 1

<b>Définition du contexte</b>	
• D <sup>r</sup> Bill Ballantyne, directeur du service technique, Maple Leaf Pork	5
• D <sup>r</sup> David Fraser, professeur, Animal Welfare Program, Faculty of Agricultural Sciences et W. Maurice Young Centre for Applied Ethics, University of British Columbia	
<b>Attentes des participants</b>	8
<b>THÈME 1 : PRÉOCCUPATIONS DES CONSOMMATEURS ET DU PUBLIC</b>	
• Présentation — Nathalie Michaud, <i>Option consommateurs</i> , Montréal	9
• Atelier, discussion 1 — Préoccupations des consommateurs et du public	10
<b>THÈME 2 : LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE DANS UN CADRE DE PRODUCTION</b>	
• Présentation — D <sup>r</sup> Derek Anderson, président, Comité canadien des productions animales, Conseil de recherches agroalimentaires du Canada	14
• Atelier, discussion 2 — Bien-être des animaux d'élevage dans un cadre de production	16
<b>Journée 1 - Remarques de récapitulation</b>	
• D <sup>r</sup> John Church, Alberta Agriculture, Food and Rural Development	21

### JOURNÉE 2

<b>Le point de vue du commerce de détail</b> — Jeanne Cruikshank, Conseil canadien de la distribution alimentaire	23
<b>THÈME 3 : NORMES DE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX AU CANADA</b>	
• Présentation — Bob VanTongerloo, Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux	24
• Atelier, discussion 3 — Normes de bien-être des animaux au Canada	25
<b>THÈME 4 : PROCHAINES ÉTAPES : QUOI, QUI, QUAND ET AVEC QUELLES RESSOURCES?</b>	
• Présentation — Sally Rutherford, directrice générale, Agriculture et Agroalimentaire Canada, <i>Systèmes de politiques intégrées</i>	28
• Présentation — Susan Church, Alberta Farm Animal Care Association	29
• Atelier, discussion 4 — Prochaines étapes	29
• Aperçu des prochaines étapes — D <sup>r</sup> Frédérique Moulin, Agence canadienne d'inspection des animaux, Direction des produits animaux	30

***Commentaires des coprésidents***

- *D<sup>r</sup> David Fraser, professeur, Animal Welfare Program, Faculty of Agriculture Sciences et Centre for Applied Ethics, University of British Columbia* 35
- *D<sup>r</sup> Bill Ballantyne, directeur du service technique, Maple Leaf Pork* 36

## Contexte et objet

En juin 2002, l'« entente fédérale-provinciale-territoriale sur le Cadre stratégique pour l'agriculture au 21<sup>e</sup> siècle » était signé. Elle avait été précédée de nombreuses séances de consultation au plan national, au cours desquelles bon nombre de participants s'étaient prononcés en faveur de l'inclusion d'un volet particulier concernant le bien-être des animaux d'élevage dans le nouveau cadre stratégique. De plus, l'évolution de la demande du marché et les nouveaux développements en science et en technologie continuent à susciter des interrogations quant à l'efficacité des méthodes actuelles pour assurer le bien-être des animaux d'élevage au Canada.

Dans cette veine, l'atelier de consultation sur le bien-être des animaux d'élevage a été conçu pour réunir un groupe diversifié de représentants de tous les secteurs, dont les producteurs, les transformateurs, les groupes de consommateurs, les organismes de défense du bien-être des animaux, les enseignants, les fonctionnaires gouvernementaux et d'autres intervenants. Organisé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'atelier a fourni aux participants l'occasion de partager information et points de vue; d'examiner les enjeux actuels et nouveaux; et d'étudier les meilleures façons de concevoir, de diffuser et de mettre en application des normes canadiennes en matière de bien-être des animaux d'élevage (p. ex., codes de pratique).

Plus précisément, les objectifs de l'atelier consistaient à :

- déterminer les besoins et les options en matière de promotion de normes de haute qualité en matière de soins et de traitements des animaux d'élevage;
- déterminer les responsables de la satisfaction des besoins mis en évidence; et
- déterminer les façons pour les intervenants de collaborer à l'atteinte de ces objectifs.

## Format de la consultation

La consultation visait à maximiser les occasions d'interaction et de dialogue au sein de l'éventail diversifié des points de vue représentés par les participants. Les exposés, les discussions en groupes de table et les discussions libres en séance plénière étaient axées sur quatre thèmes :

### ***Thème 1: Préoccupations des consommateurs et du public***

Les consommateurs et le public sont-ils préoccupés par le bien-être des animaux d'élevage, et ces inquiétudes sont-elles saisies et communiquées à l'échelle du système d'approvisionnement?

### ***Thème 2 : Bien-être des animaux d'élevage dans un cadre de production***

Les producteurs canadiens ont-ils la formation technologique et technique dont ils ont besoin pour répondre aux exigences des consommateurs et du public?

### ***Thème 3 : Normes de bien-être des animaux au Canada***

Avons-nous un système adéquat de normes, de règlements et de mesures d'application pour assurer au public que ses préoccupations sont traitées?

### ***Thème 4 : Prochaines étapes***

Quelles mesures doivent être prises pour résoudre les enjeux?

#### **Définition du contexte**

*Les coprésidents du comité directeur, le D<sup>r</sup> Bill Ballantyne et le D<sup>r</sup> David Fraser, fournissent aux participants un aperçu de certains des grands enjeux et du contexte actuel en rapport avec le bien-être des animaux d'élevage au Canada et dans d'autres pays.*

#### **D<sup>r</sup> Bill Ballantyne**

##### **Directeur du service technique, Maple Leaf Pork**

Le D<sup>r</sup> Ballantyne fait remarquer que le bien-être des animaux d'élevage est un problème qui peut être décrit en termes analytiques, mais également une question chargée sur le plan émotif. Il déclare aux participants qu'il estime qu'au Canada, nous pouvons continuer à utiliser de manière rentable les animaux pour l'alimentation et que nous pouvons le faire en utilisant des pratiques adéquates et sans cruauté de traitement des animaux.

Il souligne que la plupart des consommateurs canadiens estiment que de bonnes pratiques de traitement des animaux d'élevage sont déjà en vigueur. C'est également l'opinion qu'ont généralement les personnes dont la subsistance dépend de l'élevage. Toutefois, le Canada est un joueur de premier plan sur le marché du commerce des animaux et de la viande, particulièrement le porc, la viande de porc, et le bétail et la viande de boeuf, et il doit être prêt à répondre aux exigences d'élargissement et de diversification du marché, tant au plan national qu'à l'exportation. Aussi, il est opportun et important que les « intervenants » canadiens évaluent les problèmes et la situation actuels dans le contexte d'un monde qui évolue rapidement.

Il soulève un certain nombre de questions à se poser. Les pratiques actuelles en matière de bien-être des animaux d'élevage sont-elles adéquates? Nos lois, règlements et codes sont-ils appropriés? Répondent-ils aux exigences des marchés tant intérieur qu'international? Sommes-nous bien représentés au sein des instances où les règles concernant le bien-être des animaux sont élaborées? Le Canada devrait-il concevoir un cadre stratégique pour ses producteurs et transformateurs, éventuellement similaire à celui dont s'est récemment dotée l'Union européenne?

Le D<sup>r</sup> Ballantyne fait remarquer que l'atelier fournira à des intervenants représentant une grande diversité de points de vue la possibilité d'interagir et d'examiner les enjeux liés au bien-être des animaux d'élevage. Il souligne que la réunion n'a pas pour objet

d'examiner les pratiques adéquates en matière de traitement des animaux, mais qu'elle doit être axée sur des enjeux plus vastes, comme la législation, les pratiques canadiennes en comparaison de celles des autres pays, les réalités du marché mondial, les systèmes de vérification et de contrôle, les questions de calendrier et ainsi de suite.

**D<sup>r</sup> David Fraser**

**Professeur, Animal Welfare Program, Faculty of Agriculture Sciences et  
W. Maurice Young Centre for Applied Ethics, University of British Columbia**

Le D<sup>r</sup> Fraser fait remarquer que le rôle fédéral actuel en matière de bien-être des animaux d'élevage consiste essentiellement en activités d'inspection de l'abattage, du transport et du passage aux frontières, et en activités de recherche. Il fournit un aperçu de certains des enjeux en matière de bien-être des animaux d'élevage qui sont apparus au fil des ans. Au cours des années 1950, l'abattage sans cruauté était l'enjeu dominant; au cours des années 1960, ce fut le transport routier sans cruauté. Depuis, la priorité a été accordée aux méthodes de production sur les exploitations. Une législation a été mise en place au Canada pour traiter les problèmes d'abattage et de transport, mais il s'est avéré plus difficile de résoudre les préoccupations reliées à la production sur les exploitations. Récemment, toutefois, des changements rapides ont eu lieu. À titre d'exemples, il cite l'interdiction des stalles de truie sèche par la Commission européenne, une proposition d'inclusion de normes de bien-être des animaux dans les accords commerciaux internationaux, et des programmes de garantie du bien-être qui utilisent des pratiques d'étiquetage et de certification spécialisés.

Il fait remarquer qu'aux États-Unis, le secteur du détail a été l'un des moteurs de l'introduction de normes pour les pratiques en matière de bien-être des animaux. Par exemple, les restaurants McDonald (É.-U.), Burger King, Wendy et certaines chaînes d'épicerie ont élaboré des programmes distincts mais similaires. Ces programmes ont donné lieu à des appels à un ensemble unique de normes harmonisées, qui est actuellement élaboré par le National Council of Chain Restaurants (l'association industrielle américaine qui représente Burger King, McDonald et plus de 30 autres chaînes) et le Food Marketing Institute (l'association établie aux États-Unis de distributeurs de produits d'alimentation qui représente 2 300 entreprises dans le secteur de l'alimentation). Plus récemment, l'United Egg Producers (l'association américaine de producteurs d'oeufs) a annoncé un programme de certification qui permet aux producteurs d'obtenir un certificat de conformité aux nouvelles normes de l'industrie en matière de bien-être des animaux.

On constate également une tendance rapide à l'harmonisation des normes internationales, sous l'impulsion des organismes internationaux et des entreprises transnationales et sous les pressions du commerce mondial.

Le D<sup>r</sup> Fraser souligne deux tendances que reflètent ces activités. La première consiste à remplacer certaines pratiques controversées en matière de stabulation et de gestion, qui supposent (1) une restriction sévère des mouvements, (2) des anomalies comme les

blessures et les troubles du comportement, et (3) des états négatifs comme la souffrance et la faim. La seconde tendance consiste à élaborer des normes claires et simples qui peuvent être mesurées et vérifiées. La nouvelle approche n'est pas fondée sur des codes de recommandation exhaustifs; elle repose plutôt sur des points de contrôle critiques choisis qui permettent aux producteurs, aux transformateurs ou aux transporteurs de faire la preuve qu'ils utilisent les pratiques reconnues au moyen de quelques mesures simples.

Il souligne quatre ressources clés que le secteur de la production animale doit adapter au changement rapide des attentes en matière de bien-être des animaux. Pour chaque ressource, il est nécessaire de répondre à un certain nombre de questions.

### **1. Recherche, développement, mise à l'essai et vulgarisation**

- Le Canada possède-t-il la capacité de recherche et de développement dont nous avons besoin pour préciser et résoudre les problèmes de bien-être des animaux?
- Avons-nous des installations suffisantes pour permettre la mise à l'essai de pratiques de remplacement dans le contexte de l'élevage au Canada?
- Notre service de vulgarisation possède-t-il les capacités et l'expertise des problèmes de bien-être des animaux pour fournir à l'industrie les orientations et le soutien dont elle a besoin?

### **2. Climat économique**

- Y a-t-il au Canada suffisamment de communications entre les producteurs et les détaillants pour que les producteurs soient convenablement indemnisés s'ils sont tenus d'adopter des normes plus coûteuses?
- Le Canada possède-t-il un environnement qui permette l'instauration de programmes d'étiquetage spécialisé (p. ex., oeufs de plein air) pour répondre aux besoins du marché, et le gouvernement fédéral facilite-t-il la mise sur pied de ces programmes?

### **3. Système de réglementation**

- Qu'attendons-nous de notre système de réglementation?
- Répond-il à ces attentes?

### **4. Infrastructure et leadership**

- Quel leadership attendons-nous des pouvoirs publics, des détaillants, des producteurs et d'autres intervenants, pour que soient réalisés des progrès sur les enjeux du bien-être des animaux d'élevage?
- Quelle infrastructure permettrait la constitution de ce leadership?

Pour conclure, le D<sup>r</sup> Fraser fait remarquer que les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire traversent une période de changement rapide. Cet atelier offre aux intervenants l'occasion de débattre des façons de résoudre les enjeux liés au bien-être des animaux d'élevage – quels sont les besoins actuels au Canada, quelle devrait être la position du Canada à ce sujet, et comment pouvons-nous accomplir ces objectifs?

## ***Attentes des participants***

Les participants sont invités à réfléchir à leurs attentes à l'égard de l'atelier.

- Assurer la qualité de la vie des animaux sans menacer la qualité de vie des producteurs
- Sentiment d'urgence à l'égard d'un ensemble de normes national, conçu par les intervenants, pour combler les attentes internationales
- Amener l'industrie, les pouvoirs publics et les intervenants à parvenir à un consensus sur les rôles
- Créer une infrastructure qui assure un leadership pour les intervenants
- Permettre des voies de communication plus efficaces entre les intervenants
- Débat utile sur les codes de pratique
- Préciser vers où on s'oriente concernant les codes, et qui aura l'initiative dans ce domaine, etc.
- Norme nationale qui soit vérifiable et vérifiée
- Perception claire des besoins des consommateurs; créer une sensibilisation des consommateurs aux normes
- Élaboration structurée de codes à l'échelon national pour éviter les dédoublements
- Comprendre les problèmes ou opinions de chacun concernant les ressources, les installations, les solutions à long terme, etc., et les domaines où nous pouvons collaborer
- Solutions rapides et pratiques
- Les groupes de producteurs spécialisés fixent de manière concertée les orientations à long terme
- Faire participer le Québec à ces efforts et à l'élaboration d'une solution

## **Thème 1 : Préoccupations des consommateurs et du public**

### **Présentation**

#### **Nathalie Michaud, Option consommateurs, Montréal**

L'exposé de M<sup>me</sup> Michaud, « Le consommateur et le bien-être des animaux », établit le contexte du premier thème de l'atelier. Elle présente les grandes lignes du mandat de son organisme ainsi que sa position et son expérience concernant l'industrie agroalimentaire. Option consommateurs est un organisme sans but lucratif établi au Québec qui « défend les droits et les intérêts des consommateurs » dans de nombreux domaines. Ses travaux dans le secteur agroalimentaire ont inclus des recherches sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, la certification des produits biologiques, les aliments fonctionnels et la traçabilité des aliments génétiquement modifiés.

Elle souligne que la salubrité et la qualité des aliments constituent un enjeu essentiel pour les consommateurs. Les gens sont prêts à payer plus cher pour des aliments sûrs et de haute qualité qui ont été produits en respectant l'environnement et les animaux. Toutefois, les consommateurs ne sont pas bien informés des enjeux liés au bien-être des animaux – la plupart de l'information provient des articles des médias sur des « histoires d'horreur ». Aussi, il existe un fossé énorme entre les connaissances scientifiques, les pratiques agricoles et l'information que reçoivent les consommateurs.

Option consommateurs estime que le secteur de la production animale a un rôle à jouer sur le plan de la sensibilisation des consommateurs en diffusant de l'information qui fait la preuve que les producteurs sont très conscients du bien-être des animaux d'élevage et de la viabilité de l'environnement. Il importe également que soit réalisé un volume plus important de recherches sur le bien-être des animaux, particulièrement pour préciser les liens entre les effets des pratiques de production sur le bien-être des animaux et la sécurité des produits. Le Canada doit d'abord définir le bien-être des animaux d'élevage puis instaurer un code de pratiques efficace, et les consommateurs doivent être informés du code.

Pour conclure, M<sup>me</sup> Michaud soulève trois questions que pose l'organisation :

- Comment les consommateurs seront-ils informés des codes de pratique et de leurs incidences sur le bien-être des animaux?
- La mise en oeuvre des codes de pratique aura-t-elle une incidence sur les prix des aliments? Les consommateurs seront-ils les seuls à couvrir les coûts de la mise en oeuvre des codes de pratique, ou les différents intervenants partageront-ils ces coûts?
- Quels incitatifs seront mis en place pour assurer le respect des codes de pratique?

## Atelier, discussion 1 — Préoccupations des consommateurs et du public

Les participants se voient remettre un certain nombre de questions qui visent à lancer les débats et à faciliter la mise en évidence des grandes questions associées aux liens entre les consommateurs et le bien-être des animaux d'élevage.

- *Les attitudes et préoccupations du public sont-elles statiques ou changeantes – et pour quelles raisons?*
- *Qu'attend ou que souhaite le public en matière de bien-être des animaux?*
- *Comment et avec quelle efficacité les producteurs, les détaillants, les ONG, les pouvoirs publics et les spécialistes des sciences sociales assurent-ils le suivi des préoccupations du public?*
- *Comment l'information concernant ces préoccupations est-elle diffusée à l'échelle de la chaîne de production/d'approvisionnement?*
- *Les producteurs sont-ils convenablement informés des préoccupations et des attitudes du public?*
- *Les producteurs reçoivent-ils des signaux adéquats et en temps opportun des détaillants?*
- *Quelles sont les conséquences du défaut de satisfaire les préoccupations du public?*
  - *À l'échelon national?*
  - *À l'échelon international?*
- *Avec quelle rapidité les mesures doivent-elles être mises en oeuvre ou amorcées?*
- *Si les détaillants (chaîne de restaurants, magasins d'alimentation) souhaitent des normes de bien-être vérifiables, comment les producteurs feront-ils la preuve au public qu'ils les respectent?*
- *Au fur et à mesure que croît la population urbaine et l'affection qu'elle porte à ces animaux de compagnie (animaux familiers), une augmentation des exigences de preuve de traitement adéquat des animaux est-elle probable?*

Au cours du compte rendu et de la discussion en séance plénière, les grands thèmes et enjeux suivants ont été soulevés :

### ***Définition des « publics » et des enjeux***

Les participants estiment qu'il est nécessaire de préciser et de définir les « publics » – ce qui pourrait inclure les consommateurs canadiens, les partenaires du commerce international, les détaillants, les producteurs et les transformateurs. Il existe également des dimensions démographiques, culturelles et éthiques, ce qui inclut les convictions religieuses associées au bien-être des animaux. Toutefois, nous sommes *tous* des « consommateurs ». Les stratégies (en matière d'éducation, de normes) doivent respecter et concilier la diversité et les différences.

De manière similaire, il est nécessaire de préciser les enjeux qui préoccupent les divers publics. Les participants se demandent si des questions comme la claustration, le débécquage, le coupage des queues et d'autres pratiques de production préoccupent

réellement un large éventail de citoyens, ou seulement une faible minorité. Comment peut-on répondre à cette question?

Les participants s'interrogent sur les critères utilisés pour définir le bien-être des animaux – scientifiques, religieux, éthiques? Quelle définition doit-elle être utilisée?

### ***Sensibilisation et éducation***

Les participants soulignent l'existence d'un « faible niveau de visibilité et de sensibilisation concernant les codes existants », et cela a engendré une distance entre les consommateurs et le secteur de production d'aliments d'origine animale. Les médias sont plus intéressés par le sensationnalisme des questions de bien-être des animaux; aussi, il est difficile de se fier à ceux-ci pour sensibiliser les consommateurs à des pratiques de production. Toutefois, l'information fournie par l'industrie pourrait être considérée comme de la « propagande ». Il importe que les consommateurs aient un accès facile à des sources d'information fiables et crédibles à divers degrés de détail, de manière à ce que les consommateurs puissent rendre leurs propres décisions concernant le niveau de connaissance souhaité. Il est également nécessaire de clarifier l'information et la désinformation concernant la salubrité des aliments, l'étiquetage, les produits biologiques, etc.

Les participants se demandent si le public cherche vraiment à être mieux sensibilisé. Certains d'entre eux estiment que la majorité des consommateurs ne souhaitent pas être informés des pratiques agricoles précises, mais ils veulent savoir si leurs aliments sont produits sans cruauté, selon des normes identifiables de pratiques non cruelles. Le « sceau d'approbation de la CSA » sur les casques de bicyclette permet une comparaison parallèle. L'assurance constitue le point essentiel : les consommateurs veulent avoir l'assurance que des pratiques sans cruauté sont mises en oeuvre, sans être parfaitement informés des détails des processus en question, ou sensibilisés sur ce plan. Ils veulent des garanties que des processus de responsabilité et d'imputabilité assurent le respect de pratiques sans cruauté. Cette assurance doit provenir d'une source crédible - les participants proposent que tous les intervenants se « cristallisent » autour d'une série de normes et parlent d'une même voix crédible.

Les participants soulignent que les quatre conseils des animaux d'élevage provinciaux dirigés par l'industrie font un excellent travail, sur le plan de la prestation d'information et de commentaires aux producteurs sur les problèmes et préoccupations des consommateurs.

### ***Conflits d'intérêts***

L'un des grands « conflits » correspond d'une part au désir des consommateurs d'avoir accès à des aliments nutritifs et à bon marché, et d'autre part à leurs attentes concernant les pratiques de production. De manière similaire, il existe des conflits d'intérêts à propos des normes qui s'appliquent aux animaux de compagnie et celles qui s'appliquent aux animaux d'élevage. Les participants font remarquer que les consommateurs ne semblent pas faire la différence entre les « droits des animaux » et le « bien-être des animaux ». Le bien-être des animaux renvoie généralement à la qualité de vie des animaux qui peut,

dans une certaine mesure, être étudiée par des moyens scientifiques; les droits des animaux renvoient souvent aux convictions philosophiques concernant la qualité morale des animaux et le caractère acceptable sur le plan moral des divers modes d'utilisation ou de traitement des animaux. L'absence généralement de connaissance de la vie des agriculteurs dans les régions rurales et des pratiques agricoles est généralement reliée à ce thème – les Canadiens sont de moins en moins « connectés au monde agricole ».

### ***Enjeux reliés aux prix/coûts***

Les participants font remarquer que le public s'attend à ce que tous les aliments soient sécuritaires et produits sans cruauté – les étiquettes du type « sécuritaire, plus sécuritaire, très sécuritaire » ou « humanitaire, plus humanitaire, très humanitaire » ne seraient pas acceptables. Toutefois, certains consommateurs sont prêts à payer plus cher pour des produits fondés sur certaines pratiques bien identifiées (créneaux du marché). Dans le même ordre d'idées, les consommateurs éviteront les produits associés à des perceptions négatives.

Les participants voient la nécessité d'une analyse avantages-coûts : qui paie pour faire les choses différemment? Est-il plus coûteux de suivre des pratiques considérées comme meilleures en terme d'absence de cruauté que les pratiques actuelles? Toute augmentation des coûts serait-elle répartie entre les intervenants, ou les consommateurs devraient-ils assumer l'intégralité des coûts? Pour l'instant, il n'existe pas de signaux clairs de la part des consommateurs quant à ce qui est acceptable en termes de liens entre le coût et les avantages sur le plan de la qualité. Il conviendrait également de tenir compte des facteurs de conformité dans une analyse avantages-coûts.

### ***Cadre de réglementation actuel***

Le Canada possède des règlements qui couvrent le transport et l'abattage des animaux dans la plupart des abattoirs, plus des dispositions du Code criminel et certaines lois provinciales qui s'appliquent de manière limitée aux animaux dans le contexte de la production. Il conviendrait de mettre en place des normes ou règlements plus exhaustifs ou complémentaires en matière de bien-être des animaux d'élevage.

### ***Facteurs d'influence***

Les participants recensent un certain nombre d'éléments qui influent sur ces questions, parmi lesquels :

- Changements rapides des pratiques agricoles
- Complexité de tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement (producteurs, transformateurs, détaillants)
- Droit des consommateurs de savoir et accès accru à l'information
- Commerce international/marchés d'exportation
- Groupes d'intérêt spéciaux : producteurs, pouvoirs publics, médias, groupes de défense des animaux
- Autres enjeux pour les consommateurs : salubrité des aliments, qualité des aliments, biosécurité

### *Mesures suggérées*

Les participants suggèrent les mesures suivantes :

- Communication : élaborer une stratégie de communications, de dialogue et d'échange d'information entre les consommateurs et les autres intervenants. La stratégie doit reconnaître la multiplicité des intervenants et la diversité des consommateurs.
- Élaborer des normes de réglementation, harmonisées avec des pratiques volontaires.
- Reconnaître qu'il y a urgence; toutefois, il est également nécessaire de planifier à court, à moyen et à long termes.
- Élaborer des définitions qui respectent et facilitent le choix. Établir des distinctions entre le bien-être des animaux et la salubrité des aliments.
- Tenir toujours compte des normes ou des marchés internationaux.

## **Thème 2 : Bien-être des animaux d'élevage dans un cadre de production**

### **Présentation**

**D<sup>r</sup> Derek Anderson**

**Président, Comité canadien des productions animales, Conseil de recherches agroalimentaires du Canada**

Le D<sup>r</sup> Anderson analyse un « itinéraire vers un système qui satisfasse les personnes qui ont vraiment à coeur une production animale qui respecte le bien-être des animaux d'élevage ». Il s'agit d'un processus en quatre étapes ou éléments.

Le premier élément de ce système consiste à élaborer des paramètres scientifiques qui définissent le bien-être des différentes espèces. Cela nécessite des enquêtes scientifiques. Le D<sup>r</sup> Anderson souligne que pour l'instant, le thème du bien-être des animaux suscite plus de débats que d'engagements réels (financement) en matière de recherche et de développement.

Le second élément correspond à l'incorporation de ces connaissances scientifiques au système de production de chaque espèce. Le système doit être viable sur le plan économique – le coût des changements ne peut être prohibitif. Le D<sup>r</sup> Anderson souligne qu'il est très difficile pour les producteurs d'effectuer des changements coûteux lorsque les consommateurs continuent à exiger des produits à bon marché. La science doit passer de la théorie à la science appliquée et faire l'objet d'essais dans les systèmes de production. Le D<sup>r</sup> Anderson fait remarquer que la réduction des services de vulgarisation de la plupart des provinces a une incidence sur la transmission de technologies aux producteurs. Les scientifiques doivent assurer que leur information est communiquée, de manière à ce qu'elle puisse être appliquée.

En troisième lieu, il doit exister des documents qui font la preuve que l'information scientifique est exacte et applicable au système de production. Le changement et l'adaptation des nouveaux systèmes supposent des coûts et ces coûts doivent être déterminés.

Enfin, il importe que l'utilisation de systèmes de protection du bien-être des animaux fasse l'objet de vérifications. Le D<sup>r</sup> Anderson fait remarquer qu'un système de vérification pourrait conférer des avantages sur le marché international.

Pour conclure, il pose un certain nombre de questions aux participants :

- Qui finance et qui effectue la recherche et le développement en matière de bien-être des animaux d'élevage : producteurs, ONG, gouvernement fédéral, provinces?
- L'effort de R&D actuel est-il suffisant?
- Y a-t-il suffisamment d'essais réalisés sur les pratiques de production de remplacement dans les exploitations?
- Comment (et avec quelle efficacité) les services de vulgarisation diffusent-ils cette information aux producteurs?

- Existe-t-il des facteurs économiques ou autres (incitatifs en terme de prix, accès à la technologie) qui aident les producteurs à répondre aux préoccupations en matière de bien-être des animaux, ou les empêchent de le faire?
- Les efforts de R&D et de vulgarisation sont-ils nécessaires pour mettre au point et appuyer des produits spécialisés?

## **Atelier, discussion 2 — Bien-être des animaux d'élevage dans un cadre de production**

*Les producteurs canadiens possèdent-ils l'information technologique et technique dont ils ont besoin pour répondre aux exigences des consommateurs et du public? En groupes, réunis à leur table, les participants examinent les enjeux liés au bien-être des animaux d'élevage dans un contexte de production. Voici un aperçu des débats en séance plénière.*

### ***Que fait le secteur à l'heure actuelle?***

Au mieux de leur capacité, les producteurs répondent aux exigences des consommateurs. Toutefois, ils ne peuvent répondre qu'à celles dont ils sont informés. Le secteur de la production déploie des efforts importants pour mieux comprendre ce que souhaite le public des consommateurs et ce dont il a besoin. Pour les regroupements de producteurs et les producteurs eux-mêmes, il s'agit de tout un défi.

Le secteur de la production tente de compenser une partie de la diminution des activités de recherche et de développement, qui ont été consacrées à d'autres enjeux, comme les questions liées aux cadres et aux pratiques de production de qualité. Ces thèmes ne se limitent pas à ceux qui sont reliés directement aux souhaits des consommateurs. La recherche entourant l'utilisation des antibiotiques en constitue un exemple.

Le secteur consacre également des efforts aux questions de salubrité des aliments et à la recherche d'une combinaison adéquate d'efficacité de la production, de qualité marchande et de santé et de bien-être des animaux – tout en tentant de demeurer compétitif. Il s'agit d'un défi énorme.

Le secteur utilise activement les méthodes de sélection génétique pour adapter les animaux au cadre de production au fil du temps. De plus, il commence également à traiter les questions de sécurité sur l'exploitation, ainsi que certains aspects du bien-être des animaux d'élevage, dans le cadre de ces programmes de sécurité sur les exploitations agricoles.

### ***Il est peu probable que le grand public voie le fonctionnement concret d'une exploitation agricole pour des raisons de santé et de sécurité; aussi, comment pouvons-nous lui garantir que ce qui se déroule derrière des portes closes répond à ces normes sociales ou éthiques?***

Tout d'abord, il convient que des recherches soient effectuées auprès des consommateurs pour préciser les normes sociales ou éthiques du public – que pense réellement le public? Des recherches sont également nécessaires pour préciser la perception et les connaissances actuelles du public – ce que pensent les consommateurs est déjà en place pour ce qui concerne le bien-être des animaux d'élevage – et pour préciser quelles sont les mesures nécessaires pour améliorer la sensibilisation au besoin.

Une fois les normes connues, l'information peut être transmise aux consommateurs par voie de programmes d'éducation, de salons professionnels, de sites Web, d'information

sur l'emballage des produits, de publicité, et de programmes d'auto-surveillance de l'industrie et des producteurs se servant des codes de pratique.

Des programmes de vérification rassureraient les consommateurs. Les questions à poser pourraient inclure : les programmes existants sont-ils suffisants, ou convient-il d'en concevoir de nouveaux? Comment les normes peuvent-elles être révisées et mises à jour? Le programme quinquennal actuel aux termes du CARC est-il adéquat? Qui est responsable des audits et des vérifications? Ces audits et ces vérifications répondent-elles aux exigences du public? Qui financera le coût de ces activités – les principaux groupes de denrées finiront-ils par assumer l'intégralité des coûts?

***Y a-t-il une position médiane entre l'adoption de mesures sévères d'une part, et l'exercice d'un jugement subjectif axé sur une bonne gestion des animaux d'autre part?***

Les participants débattent de la possibilité d'élaborer des codes par l'intermédiaire du système de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui est reconnue par l'Organisation mondiale du commerce, et de la possibilité de collaborer avec les États-Unis à la création d'une norme nord-américaine.

Les participants reconnaissent l'utilisation des codes volontaires. Toutefois, il y a un véritable besoin, particulièrement au niveau du détail, d'être en mesure d'offrir aux consommateurs des assurances, sous forme d'un système vérifiable. Des normes nationales, par opposition à des codes volontaires, offriraient la possibilité d'une certification.

Les codes existants pourraient « relativement facilement » être le fondement de normes nationales. Il importe que les normes nationales soient équivalentes aux normes internationales, de manière à maintenir la compétitivité sur les marchés étrangers, même si les États-Unis sont considérés comme un marché plus important que l'Union européenne, en terme d'échanges commerciaux.

Les participants insistent sur la nécessité de normes universelles – l'octroi de permis aux fermes à gibier a fait la preuve qu'il est possible d'instaurer avec succès des normes universelles lorsqu'elles sont appuyées par des clauses de maintien des droits acquis.

Lorsque des codes volontaires ou des règlements sont utilisés, il doit exister un processus de certification associé aux normes. Toutefois, une certaine souplesse est nécessaire : la formulation qui inclut le mot « devrait » permet l'évolution des normes en fonction du développement scientifique, le mot « devrait » pouvant alors être changé pour « devra ». Les participants estiment qu'il convient d'effectuer plus de recherches et d'accumuler des données scientifiques. Il importe que les nouvelles connaissances soient incorporées au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles.

***Comment pouvons-nous aider le public à voir le contexte global du bien-être des animaux et à ne pas se concentrer sur des cas isolés spectaculaires?***

Il importe de fournir de l'information sur le bien-être des animaux d'élevage, et cette information doit être à la fois conforme aux faits et crédible. Tous les intervenants doivent contribuer à la transmission de l'information.

Les participants voient la nécessité de deux stratégies en matière de diffusion de l'information : une stratégie « active » qui transmet l'information aux consommateurs et une stratégie « passive » qui permet aux consommateurs d'accéder eux-mêmes à l'information. Les circonstances dicteront la stratégie qui convient le mieux. Toutefois, le public essentiel est constitué des personnes qui sont sincèrement intéressées par les enjeux, et non le grand public. Aussi, il est plus important de mettre l'information à la disposition de ceux qui la désirent que de transmettre activement l'information au public sans discrimination.

Les participants estiment qu'il serait utile de mettre à la disposition des écoles, des collèges vétérinaires et des médias de l'information plus factuelle et plus crédible sur le bien-être des animaux. Des possibilités de rencontres individuelles pour obtenir des précisions devraient également exister. Les participants soulignent qu'il pourrait être nécessaire de fournir d'autres sources d'information. Par exemple, si l'industrie agricole effectue la promotion de sa vision du bien-être des animaux, cette vision pourrait être considérée comme biaisée. Aussi, d'autres sources d'information, comme les pouvoirs publics, les associations vétérinaires et les organismes universitaires devraient être utilisées dans la mesure du possible.

Le « portrait global » doit inclure l'ensemble du processus, de la production à la transformation, au transport et à la distribution. Il doit inclure les deux versions de la situation : les points de vue des groupes de défense des animaux et les points de vue des groupes de producteurs. Il est nécessaire de reconnaître que ces deux groupes peuvent fonder leurs points de vue sur des perspectives différentes; certains participants estiment que les groupes de producteurs se situent d'un point de vue scientifique, alors que les groupes de défense des animaux fondent parfois leurs points de vue sur des « réactions émotives, la moralité individuelle ou des convictions religieuses ». Lorsqu'ils effectuent la promotion de leurs points de vue, les groupes doivent être honnêtes quant à leurs perspectives et à leur parti-pris. Les groupes doivent également se parler plus souvent.

Les participants font remarquer qu'il est nécessaire de fournir aux consommateurs et au public un accès à l'ensemble de l'information de manière honnête et sincère, et de les laisser décider de la réaction à avoir à ce sujet. « En étant honnêtes, réalistes et transparents, nous parviendrons à faire passer l'ensemble du message. »

***Comment le secteur peut-il faire la preuve des mesures qu'il prend à un public sceptique, qui pourrait être désinformé?***

Les participants font remarquer qu'il existe en premier lieu un besoin d'information scientifique crédible, et qu'en second lieu, cette information devrait être transmise aux entités de vulgarisation comme les groupes de producteurs, les consommateurs ou les

revues. L'éducation dans le système scolaire est importante, mais il existe certains obstacles comme les limites des programmes scolaires, la capacité de rejoindre les enseignants, etc.

Les participants font remarquer que tout programme de vérification relié à la certification doit être administré par une tierce partie indépendante. Toutefois, il est prématuré de faire la démonstration de la conformité alors que nous en sommes encore au processus de création des normes.

Des questions sont soulevées concernant le « scepticisme du public ». Les consommateurs sceptiques sont-ils une majorité ou une minorité? Comment les ressources devraient-elles être allouées pour convaincre ces publics? Les participants estiment que les efforts doivent être consacrés à l'ensemble des consommateurs, et pas seulement aux sceptiques. Une approche équilibrée est nécessaire.

Le problème de la couverture des médias est un défi de taille – la publicité est coûteuse, et les médias ne sont généralement intéressés que par les histoires « sensationnalistes ». La différence entre les publics urbains et ruraux est un autre point à prendre en compte, tout comme le fait que le public applique « deux poids, deux mesures » dans ses perceptions des animaux d'élevage, de la faune et des animaux de compagnie.

### ***Comment surmonter le problème de la désinformation et des mauvaises données scientifiques?***

Les participants font remarquer qu'il est possible que soient diffusées de mauvaises données scientifiques et il ne fait aucun doute qu'il y a parfois désinformation. Dans le passé, les spécialistes de la vulgarisation ont joué un rôle à l'égard de l'interprétation de l'information. Toutefois, le nombre de ces spécialistes a diminué et il en est découlé une diminution de l'importance accordée au transfert de technologie. Il est nécessaire de disposer d'une source d'information reconnue et crédible, à laquelle pourraient puiser non seulement les producteurs mais également le public. Cette source d'information devrait être financée par les fonds publics et rendre des comptes, à l'image de la source d'information de Santé Canada sur les OGM. Un tel système assurerait que tous ceux qui ont un intérêt pour le sujet estimeraient que l'information est fiable et peut être utilisée.

Les mauvaises données scientifiques peuvent être le résultat d'expériences mal conçues. De plus, les résultats de projets de recherche conçus pour un objectif précis sont parfois « étirés » pour répondre à d'autres questions ou hypothèses. Cela peut être le résultat de ressources limitées et surtaxées. Un financement adéquat est nécessaire.

À moins d'être financés par des associations industrielles, les résultats scientifiques sont généralement publiés seulement dans des revues scientifiques. Les scientifiques doivent devenir de meilleurs communicateurs. De plus, les associations scientifiques doivent s'exprimer publiquement contre les « mauvaises données scientifiques » et susciter un examen des publications par les pairs .

La désinformation peut être évitée en réunissant tous les intervenants autour d'un consensus. Le processus d'élaboration des codes de pratique a réuni les divers intervenants; toutefois, les pouvoirs publics, l'industrie et le secteur des ventes de produits alimentaires/restauration doivent également participer à la recherche d'un consensus sur les critères et les pratiques.

Les participants font remarquer que même s'il est important de préciser ce que souhaitent les consommateurs, il est également nécessaire de reconnaître que cela ne constitue peut-être pas ce dont ont besoin les animaux. Les normes dictées par le secteur de la vente au détail pourraient ne pas tenir compte de tous les besoins des animaux. De même, il importe de reconnaître que même si le bien-être des animaux repose sur de l'information scientifique, les sciences ne sont pas le principal critère utilisé par le public.

***Quels sont les domaines d'intervention prioritaires?***

Les participants font remarquer que les animaux sont la priorité, et non le consommateur. Le bien-être des animaux est requis pour le « bien public » et doit donc être traité.

L'intensification des efforts de recherche sur une gamme élargie d'espèces et d'industries et des méthodes de production alternatives est nécessaire. Il devrait exister des efforts de recherche plus ciblés sur les domaines considérés par les consommateurs comme « controversés » avant que ces pratiques ne soient adoptées ou éliminées. Il serait utile d'établir des façons de faire participer les producteurs au processus de recherche. L'un des grands problèmes découle du fait que l'information disponible ne parvient pas aux producteurs – cela reflète l'absence de services de vulgarisation. De plus, la réduction des effectifs a entraîné une perte de savoir des entreprises.

***La réponse doit-elle faciliter le marketing, tant à l'intérieur du pays que sur la scène internationale?***

Il est nécessaire d'utiliser tous les mécanismes disponibles de coordination et de collaboration à l'échelle nationale entre tous les secteurs de l'élevage. Il existe la possibilité d'envisager des normes nationales scientifiques, qui soient crédibles, pratiques, faciles à définir et à décrire, et qui soient sujettes à une méthode de vérification. À l'échelon international, la réponse est une nécessité, ce qui inclut des normes vérifiables. À l'intérieur du pays, cela serait également utile compte tenu des attentes des consommateurs.

***Existe-t-il des facteurs économiques ou autres, comme les incitatifs en termes de prix, l'accès à la technologie, etc., qui aident les producteurs à répondre aux préoccupations concernant le bien-être des animaux, ou les empêchent de le faire?***

Les participants font remarquer que les marges de production négatives ou marginales contribuent au défaut des producteurs d'adopter des pratiques nouvelles ou améliorées. Il est dangereux de payer les gens pour qu'ils adoptent de meilleures pratiques – nous pourrions payer pour des avantages « perçus et non réels ». La réponse doit être le fait de l'industrie dans son ensemble.

Il convient d'éviter la multiplicité des systèmes de vérification. Les producteurs sont soumis à des pressions nouvelles et importantes, ce qui inclut la sécurité sur les exploitations, l'environnement, la biosécurité et le bien-être des animaux. Un mécanisme obligatoire susceptible de traiter ces quatre domaines serait idéal. Il serait également prudent de commencer par réunir un budget et voir alors ce qui est possible, plutôt que de créer un programme et de répercuter les coûts sur les producteurs.

Il convient de renforcer les recherches aux échelons national et régional. Et même si des efforts doivent être déployés pour transmettre l'information aux producteurs, ceux-ci doivent également faire l'effort de chercher l'information. Les producteurs devraient utiliser les codes pour contribuer à la promotion de leurs pratiques.

Le concept d'une « marque de commerce Canada » qui a été utilisé ailleurs dans le secteur de l'agriculture pour promouvoir la qualité des produits canadiens devrait être appliqué aux pratiques en matière de bien-être des animaux d'élevage. Il peut exister des possibilités d'utiliser ce concept pour communiquer aux consommateurs du marché national et du marché international notre souci des normes en matière de bien-être des animaux.

Les participants font également remarquer qu'il est important de ne pas oublier que nous dépendons beaucoup du marché international et qu'il nous faut demeurer compétitifs.

## **Journée 1 - Remarques de récapitulation**

### **D<sup>r</sup> John Church**

#### **Alberta Agriculture, Food and Rural Development**

Le D<sup>r</sup> Church déclare aux participants que beaucoup de travail a été abattu au cours de la journée. Même si on ignore ce que pensent les consommateurs, compte tenu des décisions que prennent les grandes entreprises de commerce au détail/restauration (comme McDonald et Burger King), il est clair que le bien-être des animaux d'élevage fait partie de leurs préoccupations.

Il passe en revue les messages clés de la journée :

- Le marché international est l'un des facteurs clés qui influe sur les questions de bien-être des animaux.
- On reconnaît la nécessité d'effectuer des recherches pour élaborer des normes nationales de qualité qui peuvent être vérifiées. Les ressources de recherche actuelles sont surtaxées, et il existe un besoin réel de financement adéquat. Le problème consiste à trouver les sources de ce financement.
- Ce que veulent les consommateurs n'est peut-être pas ce que les animaux souhaitent ou ce dont ils ont besoin?
- Nos partenaires commerciaux travaillent sur ces enjeux; nous devrions chercher à collaborer pour trouver des solutions globales.

- Gardons le bien-être des animaux au centre de nos priorités.

Pour conclure, il fait remarquer que les participants à l'atelier sont sincèrement préoccupés par le bien-être des animaux. Selon ses termes « même si vous n'êtes pas d'accord sur les détails, je suis impressionné de voir que tout le monde a le coeur à la bonne place. »

## JOURNÉE 2

### **Le point de vue du commerce de détail**

**Jeanne Cruikshank**

**Conseil canadien de la distribution alimentaire**

Le Conseil canadien de la distribution alimentaire (CCDA) représente les gros détaillants de produits alimentaires au Canada, ce qui inclut Sobeys, Loblaws, Safeway et d'autres. Le CCDA a parrainé un rapport, *Animal Welfare Verification in Canada: A Discussion Paper* (La vérification du bien-être des animaux au Canada : document de travail), qui sera disponible sous peu.

Le CCDA estime que les codes de pratique peuvent et doivent être les pierres angulaires de pratiques de gestion exemplaires, pour des programmes de vérification du bien-être des animaux d'élevage qui soient vérifiables au Canada. Ces programmes de vérification doivent être un document évolutif et consulté par un vaste public. L'organisme estime également que le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme constitue le véhicule de mise en oeuvre le plus adéquat.

Le secteur de production d'animaux d'élevage au Canada est bien placé pour faire face aux exigences probables des détaillants de produits alimentaires en matière de bien-être des animaux. Ces exigences deviendront de plus en plus prioritaires pour les détaillants canadiens une fois le processus mis en oeuvre aux États-Unis. De manière similaire, l'adoption de normes de bien-être des animaux par les deux pays devrait ne pas entraîner de conséquences économiques importantes pour les producteurs et les abattoirs qui mettent en oeuvre les exigences des détaillants de produits alimentaires. Ceux-ci ne demandent pas l'ajout de processus supplémentaires, mais plutôt la reconnaissance des pratiques déjà en place. On reconnaît, toutefois, que tout cela entraîne des coûts.

Pour conclure, M<sup>me</sup> Cruikshank souligne qu'il est important que tous les intervenants collaborent à la mise à profit de ces atouts. Les réalités du marché constituent les défis à relever. Un calendrier ainsi que des mécanismes de mise en oeuvre constituent des exemples des prochaines étapes nécessaires.

## **Thème 3 : Normes de bien-être des animaux au Canada**

### **Présentation**

**Bob VanTongerloo**

**Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux**

La Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux représente plus de 100 organismes de défense du bien-être des animaux au Canada. M. VanTongerloo fait remarquer que les codes actuels fournissent les normes en matière zootechnique, selon le principe de l'auto-surveillance, et que les infractions importantes entraînent parfois des accusations criminelles. Les agents de la Fédération sont en mesure d'utiliser les codes de pratique pour tenter des poursuites éventuelles. Toutefois, toutes les parties signataires des codes ne sont pas satisfaites de l'intégralité de leurs dispositions. Un autre problème essentiel correspond au manque d'uniformité entre les secteurs et les industries du point de vue du niveau général de la sensibilisation aux codes et de leur compréhension.

La législation actuelle qui couvre le bien-être des animaux d'élevage inclut le Code criminel du Canada, la *Loi sur la santé des animaux* (fédéral), la *Loi sur l'inspection des viandes* (fédéral et provincial) et d'autres lois provinciales ou territoriales. M. VanTongerloo pose un certain nombre de questions : quelle est la principale motivation de l'industrie en rapport avec l'élaboration et l'actualisation des codes – améliorer les normes de bien-être des animaux, maintenir de bas prix, éviter un contrôle externe? Les pouvoirs publics, les groupes de défense du bien-être et des droits des animaux et les autres intervenants ont-ils fait de leur mieux pour assurer que les codes sont les meilleurs possibles? Si nous n'avons pas de codes adéquats, que faire? L'industrie doit-elle se réglementer elle-même, ou laisser le marché dicter les interventions? Qu'en est-il du statu quo? Pourquoi ne pas concéder ce rôle à des joueurs privés comme McDonald et Burger King, et les laisser fixer les normes s'appliquant aux fournisseurs? Voici des questions auxquelles nous espérons répondre au cours de cet atelier et des débats qui auront lieu.

### Atelier, discussion 3 — Normes de bien-être des animaux au Canada

#### *Possédons-nous un système adéquat de normes, de règlements et de mesures d'application pour assurer au public que ses préoccupations sont traitées?*

Des opinions divergentes sont exprimées sur ce thème et les sentiments partagés sont évidents dans un certain nombre de domaines, parmi lesquels :

- Le système actuel est-il adéquat et efficace?
- Le secteur de la restauration/vente au détail de produits alimentaires doit jouer un rôle concernant l'élaboration des normes; quel devrait être ce rôle (observateur, participant, chef de file)?
- Les codes ou normes devraient-ils être volontaires ou obligatoires (particulièrement en ce qui a trait à la réponse au changement – on ne peut changer les règlements du jour au lendemain)?
- Qui tire profit du processus d'élaboration fondé sur un consensus – les animaux ou les producteurs?
- Notions de compétence (les codes ou normes devraient-ils être nationaux, provinciaux/territoriaux, ou internationaux)?

Certaines participants estiment que les normes et règlements en vigueur sont adéquats; toutefois, ils ne le sont que s'ils sont mis en application de manière systématique et adéquate. En particulier, les règlements fédéraux sur l'abattage et le transport sont considérés comme adéquats; toutefois, les participants soulignent qu'ils ne sont pas bien appuyés par des mesures d'inspection et de mise en application. Les participants voient là un résultat direct de la réduction du nombre des inspecteurs. Certains participants soulignent qu'une partie des normes et codes actuels permettent des pratiques qui causent douleur et souffrance aux animaux. Aussi, un participant déclare que « nous devrions être prudents avant de déclarer que ces normes sont acceptables. »

À l'échelon provincial/territorial, les participants font remarquer que les règlements provinciaux ne sont pas uniformes. Les organismes provinciaux utilisent des codes de pratique couplés à des conseils sur le bien-être des animaux d'élevage et des programmes d'entraide des producteurs (lorsqu'ils existent) pour tenter d'assurer l'uniformité et l'acceptabilité des pratiques en matière de bien-être. Certains participants estiment que les règlements nationaux permettraient une uniformisation entre l'ensemble des provinces, mais ils soulignent « qu'il est important que les règlements existants soient convenablement appliqués avant d'envisager des règlements nouveaux ou supplémentaires. » Certains participants proposent d'évaluer la possibilité de « reformater » les codes actuels pour en faire des normes nationales. Cela améliorerait la crédibilité, tant au plan national qu'au plan international.

Nombre de participants font remarquer qu'il est important que les normes nationales soient conçues en pensant au marché international – les codes doivent être acceptés à l'échelle internationale. Le marché est en mesure de dicter des normes – les pommes de terre de semences génétiquement modifiées constituent un exemple de l'influence

possible du marché sur les pratiques. Comme le déclare un groupe « l'importance du marché international dicte l'importance des normes nationales. »

Certaines participants estiment que les codes devraient être nationaux, même s'ils ne doivent pas nécessairement être conçus, mis en oeuvre, mis en application ou administrés par le gouvernement fédéral. Un autre organisme pourrait assumer ce rôle (p. ex., un organisme indépendant).

Certains participants font remarquer qu'il est important que les normes soient vérifiables. Toutefois, certains se disent préoccupés par le fait qu'il doit y avoir une raison légitime de vérifier, étant donné que le processus aura une incidence sur le revenu des producteurs. Comme demandait un groupe « il nous faut savoir qui demande des vérifications, à quelle fin elles répondent, et si les vérifications vont réellement améliorer le bien-être des animaux? » En réponse, les participants indiquent que les détaillants rechercheront un système vérifiable en tant que moyen de rassurer leurs clients. Un groupe souligne le fait que « nous devons posséder une norme nationale vérifiable qui soit comparable à ce que demandent nos partenaires à l'exportation voire la dépasse, et cela rassurera les consommateurs canadiens. »

Les participants soulignent que les producteurs sont généralement bien informés des codes, même si certains secteurs ou groupements de produits sont mieux informés que d'autres. Comme le fait remarquer un groupe, « les codes servent d'outils éducatifs propres à chaque espèce pour les producteurs. » Il existe un besoin réel d'amélioration de la communication et de la sensibilisation aux codes et à leur application. Les participants déclarent que les codes ont un double rôle : fournir des normes de pratique et offrir de l'information (c.-à-d. source de réglementation et d'information).

Un participant fait remarquer les producteurs sont bien informés du fait que le bien-être des animaux a une incidence directe sur le revenu des exploitations – l'amélioration des soins aux animaux est rentable. Toutefois, le cadre de réglementation des exploitations devient lourd, extrême et intrusif, à tel point qu'il influe sur les revenus des exploitations et menace l'existence de la famille agricole au Canada.

Les participants font le lien entre le bien-être des animaux d'élevage et les efforts de salubrité des aliments à la ferme, qui ont amélioré les connaissances et la compréhension à l'échelle de tous les secteurs de production, ainsi qu'auprès des transformateurs et des consommateurs. Les codes pourraient mettre l'accent sur un nombre limité d'indicateurs clés, avec ou sans les vérifications, et ces indicateurs se traduiraient en pratiques normalisées (comme c'est le cas pour la salubrité des aliments à la ferme), plutôt que des règlements.

Les participants soulignent que la mise en application n'est pas uniforme à l'échelle du pays. Certains sont préoccupés par le financement des coûts de la mise en application. Il doit exister une volonté politique réelle pour assurer une véritable mise en application.

Il y a consensus sur le fait que la situation ne change pas suffisamment rapidement, et qu'il est nécessaire de financer adéquatement le soutien de l'élaboration et de la mise en oeuvre de normes. Un certain nombre de participants font remarquer que la stratégie d'élaboration des codes fondée sur des intervenants multiples est valable. Comme le fait remarquer un groupe « le leadership doit provenir des pouvoirs publics et de l'industrie – aucun ne peut réussir seul, et ne devrait le faire seul. »

## **Thème 4 – Prochaines étapes : Quoi, qui, quand et avec quelles ressources?**

### **Présentation**

#### **Sally Rutherford, directrice générale, Agriculture et Agroalimentaire Canada Systèmes de politiques intégrées**

M<sup>me</sup> Rutherford félicite les participants, dont les points de vue sont si diversifiés, pour les efforts qu'ils ont déployés à travailler ensemble sur les divers enjeux liés au bien-être des animaux d'élevage au Canada. Elle fait remarquer qu'il importe que « nous déterminions comment concilier tous les intérêts d'une façon qui continue à permettre au Canada, pas seulement les agriculteurs, les transformateurs ou les détaillants canadiens, mais l'ensemble du Canada de posséder un système de production alimentaire réellement fort et dynamique, et qui soit acceptable pour les consommateurs tant ici qu'à l'étranger. »

Une charge énorme pèse sur les intervenants qui doivent déterminer comment accomplir à la fois les objectifs de leurs organismes et leurs objectifs personnels en tant que consommateurs. Il convient de trouver des solutions concrètes, économiques et réalistes. Des solutions qui concilient les divers intérêts en présence, ce qui inclut les intérêts de ceux qui tirent leur subsistance de la production alimentaire et ceux qui ont légitimement à coeur la façon dont les aliments sont produits.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) du gouvernement fédéral doit tenir compte des préoccupations et des réalités liées aux compétences des gouvernements provinciaux. Les consommateurs constituent notre composante clé du Cadre, et Agriculture et Agroalimentaire Canada accorde beaucoup d'importance au fait de rendre compte aux Canadiens.

M<sup>me</sup> Rutherford fait remarquer que le changement ne se fait pas du jour au lendemain. « Il faut du temps pour élaborer les codes, du temps pour changer les infrastructures, du temps pour élaborer des systèmes de mise en application et de contrôle. » Elle encourage les participants à considérer ce temps non comme source de délai, mais source de progrès. Comme c'est le cas pour de nombreux autres enjeux, le bien-être des animaux d'élevage n'est pas statique – les systèmes doivent être en mesure de réagir à l'évolution des circonstances et des attentes.

Pour conclure, elle fait remarquer que cet atelier et ses activités de consultation constituent un point de départ. Nous pourrions par la suite déterminer quelles seront nos prochaines étapes. Elle indique aux participants qu'ils seront certainement parties prenantes des discussions ultérieures sur ces questions.

### ***Séance de questions-réponses/débat libre***

- Q. *Un financement suffisant sera-t-il disponible pour appuyer les codes de pratique?*  
R. Avant de conclure si les fonds seront disponibles, il nous faut savoir ce que sera le système.
- Q. *Quel est le lien entre le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et le bien-être des animaux?*  
R. Le CSA couvre une diversité d'enjeux et examine la façon dont AAC s'oriente vers l'avenir. Le bien-être des animaux est un élément du cadre, et son importance est reconnue par le Ministère.
- Q. *Si la législation est une façon d'aller de l'avant, s'agira-t-il d'une responsabilité conjointe fédérale-provinciale, d'une responsabilité fédérale ou d'une responsabilité provinciale?*  
R. Le bien-être des animaux est une responsabilité provinciale. Il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral assume une responsabilité dans certains domaines, particulièrement du fait que les animaux traversent les frontières, mais il ne s'agit pas de réécrire la Constitution. Le processus consiste à trouver de nouvelles façons de fonctionner et de gérer de manière similaire à l'échelle du pays.
- Q. *De quel élément clé du CSA le bien-être des animaux relève?*  
R. Il relèverait vraisemblablement de l'élément « qualité ». Cela reflète notre approche internationale à l'égard de la qualité, la qualité étant une valeur cadre dans laquelle s'inscrivent la sécurité et d'autres caractéristiques.

### **Présentation**

**Susan Church**

**Alberta Farm Animal Care Association**

M<sup>me</sup> Church déclare aux participants que « c'est à chacun d'entre nous d'assumer la responsabilité de l'élaboration d'un plan valable. »

Elle souligne trois exemples récents qui illustrent pour quelle raison le bien-être des animaux d'élevage est un problème clé. Tout d'abord, une assemblée récente aux États-Unis appelée *Standards for Food Animal Production: Status, Well-being and Social Responsibility* (Normes de production d'animaux destinés à l'alimentation : situation, bien-être et responsabilité sociale) mettait l'accent sur le point de vue de l'industrie à l'égard de la situation actuelle et de ce qu'il convient de faire. Il ne s'agissait pas de déterminer si le bien-être des animaux d'élevage est réellement un enjeu; à l'évidence, on reconnaissait qu'il s'agissait d'un enjeu, et un enjeu dont l'industrie des animaux destinés à l'alimentation est responsable.

En second lieu, plus de 300 personnes ont assisté à l'*American Meat Institute Animal Handling and Stunning Conference* (conférence sur le traitement et la percussioin des animaux de l'American Meat Institute) de février 2002. Il y a trois ans, environ 70 personnes assistaient à cette conférence. Elle était organisée par l'industrie, pour l'industrie, et comprenait des ateliers consacrés aux directives en matière de bien-être des animaux.

Et en troisième lieu, au printemps dernier, l'association PETA a mis au défi Canada Safeway Limited d'adhérer aux normes du FMI (Food Marketing Institute). En réponse, Canada Safeway Limited a demandé à l'industrie de fournir de l'information étoffée sur les pratiques en matière de bien-être des animaux.

Elle déclare aux participants qu'il est temps de décider de l'avenir du bien-être des animaux d'élevage pour le Canada. Elle ajoute que les participants doivent « définir un calendrier et assurer qu'en tant qu'industrie, nous allons réaliser des progrès. »

Pour conclure, elle rend hommage aux travaux dévoués du comité directeur, qui a organisé cet atelier, et elle encourage les participants à « foncer ».

#### **Atelier, discussion 4 — Prochaines étapes**

En groupes, réunis à leur table, les participants étudient les questions suivantes afin de déterminer les prochaines étapes :

- Le bien-être des animaux d'élevage est-il un problème de bien public ou un problème commercial, ou les deux?
- Le bien-être des animaux est-il une responsabilité publique ou une responsabilité du marché? Ou les deux?
- Existe-t-il un besoin d'assurer le suivi des préoccupations du public et des répercussions futures en termes de marketing ou d'échanges commerciaux?
- Est-il nécessaire d'améliorer l'harmonisation nationale des normes pour assurer les consommateurs canadiens et internationaux?
- Qui devrait jouer le rôle de chef de file?
  - " Les détaillants et leurs associations?
  - " Les associations de producteurs (nationaux, provinciaux)?
  - " Les ONG de défense des animaux ou de consommateurs?
  - " Le gouvernement fédéral?
  - " Les gouvernements des provinces/territoires?
  - " Un conseil national des intervenants?
- Qui financera le processus?
- Quelles sont nos échéances?

Voici un sommaire des discussions en séance plénière.

Il y a un consensus général sur le fait que le bien-être des animaux d'élevage est à la fois dans l'intérêt public et un enjeu commercial. Comme le fait remarquer un groupe, la question est « dans l'intérêt public, mais elle a également des répercussions commerciales et elle est influencée par les marchés. » À l'évidence, le public est préoccupé et le marché est partie prenante. De manière similaire, les participants estiment que tant le public que le marché sont responsables du bien-être des animaux d'élevage. Certains participants font remarquer qu'en tant que question d'intérêt public, elle devrait relever de la responsabilité du gouvernement.

Certains participants déclarent qu'une première nécessité devrait consister à dresser un portrait exact de la situation actuelle, de manière à créer un profil de référence et une norme commune de compréhension. Cet examen permettrait de :

- Préciser les pratiques actuelles;
- Comparer les codes canadiens actuels aux exigences des consommateurs et des concurrents internationaux;
- Mettre en évidence et classer par ordre de priorité les attentes et besoins des consommateurs canadiens; et
- Préciser les lacunes (éventuelles) ainsi que les mesures correctives.

De manière similaire, il importe de définir le bien-être. Certains participants déclarent que la « capacité d'exprimer des modèles de comportements normaux » devrait faire partie de la définition.

En règle générale, les participants conviennent que les normes nationales qui sont acceptables à l'échelle internationale sont adéquates. Comme le déclare un groupe « les normes nationales sont importantes, parce que pour nos partenaires commerciaux, le Canada est un pays et non une série de provinces ». Toutefois, il est admis qu'il existe des différences entre les provinces ou régions, et certains participants soulignent que les façons de faire locales ne devraient pas être entravées ou bloquées par des normes nationales.

Les participants précisent les caractéristiques et les composantes des codes de pratique ou normes en matière de bien-être des animaux d'élevage, ce qui inclut :

- Doivent être vérifiables
- Les codes de pratique existants constituent un bon point de départ
- L'équivalence avec les États-Unis est cruciale
- Doivent être pratiques et inclure une stratégie d'introduction progressive qui aide les gens à s'adapter
- Doivent être souples pour appuyer des améliorations continues au fur et à mesure qu'évoluent les connaissances

Certaines participants font remarquer que les codes devraient avoir un double objectif. L'un d'entre eux consisterait à fournir de l'information technique et des normes. Ce volet devrait inclure des formulations de type « devrait » et « devra », ce qui est considéré comme permettant un processus plus vérifiable. Le second objectif consisterait à informer, à éduquer et à sensibiliser à la fois les producteurs et les consommateurs. Les

participants font remarquer qu'un modèle est déjà en place sous les auspices de la Fédération canadienne de l'agriculture et ils estiment que ces modèles pourraient être facilement adaptés au bien-être des animaux d'élevage. Il existe peut-être également d'autres modèles qui conviennent et peuvent être adaptés de manière à éviter de réinventer la roue; aussi, il convient d'examiner toutes les options.

Les autres commentaires incluent :

- Il importe de contrôler, d'examiner et d'appliquer les connaissances et la vision des pratiques en matière de bien-être des animaux propres à chaque espèce, au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles.
- Il convient d'adopter une stratégie prudente en matière d'adaptation ou d'imposition de normes américaines pour les produits canadiens; ces normes pouvant être inférieures aux codes canadiens actuels.
- En ce qui a trait à l'harmonisation des normes, il existe déjà un degré élevé de continuité et d'uniformité des normes de production. Il importe de faire la différence entre la production commerciale et les petits troupeaux d'éleveurs amateurs.
- Envisager une approche qui considérerait les normes ISO comme adéquates.

### ***Qui est responsable***

Les participants formulent un certain nombre de suggestions concernant la responsabilité du leadership dans le dossier du bien-être des animaux d'élevage, même s'il n'y a pas de consensus quant au groupe idéal. Parmi les suggestions, citons :

- Le gouvernement fédéral
- Le gouvernement pour assurer le soutien, mais non le leadership
- Les regroupements de l'industrie devraient assurer le leadership, particulièrement les principaux groupements de denrées nationaux et les regroupements de producteurs ou du secteur
- Les associations de producteurs doivent assurer le leadership, avec une représentation similaire d'un conseil national composé d'intervenants
- Le Conseil de recherches agroalimentaires du Canada (CRAC)
- La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)
- La Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA)
- Le comité directeur de ce processus d'atelier

La plupart des participants conviennent de l'idée de créer un comité consultatif composé de multiples intervenants. Ce comité ou conseil pourrait examiner les codes existants au Canada et dans d'autres pays et formuler des recommandations. Toutefois, il y a divergence d'opinions sur la composition du comité ou du conseil. Certains participants estiment que tous les intervenants devraient participer, ce qui inclut les producteurs, les transformateurs, les consommateurs, les restaurateurs, les commerces de détail, les vétérinaires et les enseignants, et que l'adhésion devrait être ouverte à toute personne ou organisation qui accorde un intérêt aux enjeux qui entourent le bien-être des animaux d'élevage. Comme le fait remarquer un participant « toutes les personnes présentes dans cette salle devraient participer au comité. » Par contre, certains participants estiment que le groupe d'intervenants devrait être composé seulement des personnes ou organismes

qui ont « un niveau tangible d'intérêts légitimes – et pas seulement les groupes ou personnes qui ont simplement des intérêts émotifs. »

Voici d'autres commentaires concernant le leadership et la responsabilité :

- Miser sur ce que nous possédons déjà – ne pas réinventer la roue.
- Le bien-être des animaux doit faire partie d'un autre programme, comme la sécurité à la ferme, l'assurance de la qualité, etc.

### ***Calendrier***

Les participants conviennent que des mesures immédiates sont nécessaires. Comme le formule un autre groupe « la situation est critique – nous devons agir sans délai. » L'organisme multi-intervenants devrait être créé le plus tôt possible – « au cours des trois prochains mois. » Le comité ou le conseil doit être adéquatement financé et pourvu en ressources techniques et personnel de soutien.

S'il est important que des mesures immédiates soient prises pour répondre aux pressions actuelles, les participants soulignent qu'il est important de ne pas perdre de vue les enjeux clés à long terme également, comme les besoins de recherche sur le bien-être des animaux et la mise en évidence des pratiques exemplaires et des préoccupations des consommateurs.

Dans la même veine, un groupe propose les stratégies suivantes à court et à long termes :

- Plans à court terme (échéance d'au maximum deux ans).
- Poursuivre le financement de la structure de codes actuelle et « poursuivre le processus » pendant que d'autres options sont étudiées.
- Communiquer les normes existantes à la fois aux producteurs et au public, et promouvoir la sensibilisation à ce sujet.
- Créer un comité national d'intervenants, se fondant sur le CRAC ou la CCSA. Définir le mandat de ce comité.
- Étudier des stratégies à long terme.

Plus long terme (plus de deux ans), options à étudier :

- Élaborer des « normes » axées sur les codes, qui incluraient des examens et une mise à jour sur une base régulière.
- Système de certification qui pourrait être intégré à un cadre existant plutôt que de mettre sur pied un nouveau processus.
- Envisager la déclaration aux points de vente (à la ferme) par le producteur, que certaines normes en matière de bien-être des animaux ont été observées, plutôt qu'un processus de certification.
- Déterminer la façon dont le programme choisi sera financé.

### ***Financement***

Certains participants proposent que le gouvernement fédéral fournisse le financement et une contribution en nature au conseil/comité national des intervenants. Ces fonds ou apports ne seraient pas la seule responsabilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais plutôt de l'ensemble des ministères qui ont également un intérêt, une influence et un

impact concernant la production d'aliments d'origine animale, comme le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. De plus, un financement de contrepartie devrait être fourni par les regroupements de producteurs et d'autres membres du groupe national des intervenants. Comme le formule un groupe « si la stratégie est bonne, les fonds suivront. » Les participants réitèrent le besoin d'un financement adéquat pour appuyer la recherche.

## **Aperçu des prochaines étapes**

**D<sup>r</sup> Frédérique Moulin**

**Agence canadienne d'inspection des aliments**

**Direction des produits animaux**

Le D<sup>r</sup> Moulin présente les membres du comité directeur, ainsi que les représentants du comité conjoint sur le bien-être des animaux AAC/ACIA, qui sont présents à l'atelier. En complément du D<sup>r</sup> Moulin, les membres du comité de coordination du bien-être des animaux AAC/ACIA présents sont M<sup>me</sup> Heather Cloutier, Direction générale des communications, AAC; M<sup>me</sup> Camilla Corrigan, Bureau des communications, ACIA; D<sup>r</sup> Gord Doonan, Division de la santé des animaux et de la production, ACIA; M. Garry Hewston, Direction générale des politiques, AAC; M<sup>me</sup> Lena Hill, Division des aliments d'origine animale, ACIA; D<sup>r</sup> S.K. Ho, Direction générale de la recherche, AAC; et D<sup>r</sup> David Trus, Direction générale du marketing et des services d'information, AAC.

Le D<sup>r</sup> Moulin déclare aux participants qu'un compte rendu des délibérations de l'atelier sera préparé par Intersol Consulting. Chaque participant recevra une copie du rapport, après qu'il ait été examiné par le comité directeur. Les recommandations du rapport seront présentées à la haute direction d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, puis mises à la disposition des participants et d'autres intervenants.

## **Commentaires des coprésidents**

*Les coprésidents du comité directeur, le D<sup>r</sup> David Fraser et le D<sup>r</sup> Bill Ballantyne, fournissent un sommaire des messages clés qu'ils ont entendus au cours de cet atelier de deux jours, et ils récapitulent les prochaines étapes.*

### **D<sup>r</sup> David Fraser**

**Professeur, Animal Welfare Program, Faculty of Agriculture Sciences et  
W. Maurice Young Centre for Applied Ethics, University of British Columbia**

Le D<sup>r</sup> Fraser remercie les participants pour leur engagement et leur coopération, particulièrement compte tenu des points de vue diversifiés représentés.

Il fait remarquer que dans l'Union européenne, le bien-être des animaux d'élevage est devenu un enjeu très politique, les pouvoirs publics et les organismes internationaux imposant des normes aux industries de production animale en réponse aux pressions politiques. Aux États-Unis, le secteur de la vente au détail assure un leadership essentiel, en utilisant des fournisseurs qui respectent les normes qui répondent aux besoins des grands détaillants. Chacune de ces options a ses inconvénients. Il estime que le Canada peut faire mieux grâce à un effort concerté permettant de faire participer tous les secteurs au processus de décisions.

Il examine certains des messages très différents formulés lors de l'atelier par les différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. À l'échelon des consommateurs, au Canada, les consommateurs conservent un niveau raisonnable de confiance à l'égard de la façon dont les animaux sont traités. Toutefois, les pressions internationales influent sur cette perception. À l'échelon du commerce de détail, il est nécessaire de rassurer les consommateurs sur l'existence de normes canadiennes en matière de bien-être des animaux d'élevage, et les détaillants espèrent obtenir cette assurance le plus rapidement possible. À l'échelon des producteurs, qui selon le D<sup>r</sup> Fraser est de loin le niveau le plus important en terme de bien-être des animaux, il existe une diversité incroyable. Toutefois, il importe que le secteur des producteurs appuie les décisions et orientations adoptées sur les questions de bien-être des animaux d'élevage, quelles qu'elles soient.

Pour illustrer la complexité de la situation, le D<sup>r</sup> Fraser fait remarquer qu'aux États-Unis, une grande chaîne de restaurants peut acheter ses oeufs à un fournisseur unique. Dans l'éventualité où le restaurant souhaite imposer certaines normes en matière de bien-être des animaux, il est relativement facile de communiquer avec le fournisseur, de négocier normes et prix, et de vérifier que les normes sont suivies. À l'autre extrémité du spectre, l'industrie du boeuf au Canada regroupe environ 90 000 éleveurs de boeufs ou de veaux qui vendent à un grand nombre de parcs d'engraissement, qui vendent eux-mêmes à un petit nombre d'abattoirs. Dans ce cas, la dimension et la complexité de l'industrie rendent difficile la communication du besoin de normes, la négociation des détails de ces normes, et la création d'un système pour faire la preuve que les normes sont suivies.

Le D<sup>r</sup> Fraser fait remarquer que même si le mot « vérification » est un mot qui rassure les

détaillants, il est moins rassurant pour certains producteurs. Dans certains secteurs, la notion de vérification pour assurer le bien-être des animaux est acceptable, alors que d'autres secteurs considèrent ces vérifications comme peu pratiques, coûteuses et inutiles. L'objectif essentiel, toutefois, consiste à conserver (voir retrouver) la confiance des consommateurs dans la façon dont les produits animaux sont produits. Cet objectif pourra devoir être accompli au moyen de différentes combinaisons de vérifications, et de services de vulgarisation, d'éducation, de collecte de données et d'assurance de la qualité, selon les secteurs.

Le D<sup>r</sup> Fraser fournit un aperçu des prochaines étapes qui ont été soulignées par les participants à l'atelier. Il fait remarquer que l'un des messages communs correspond au désir d'une structure formelle qui fasse le lien entre les consommateurs, les transformateurs, les détaillants, les producteurs et d'autres groupes. Il est nécessaire que la communication dans les deux sens de la chaîne d'approvisionnement soit renforcée, même si on constate des désaccords quant aux personnes qui devraient être concernées.

L'une des grandes questions consiste à déterminer qui va assurer le leadership de ce processus. Le D<sup>r</sup> Fraser souligne que les opinions et suggestions formulées divergent, ce qui inclut la Coalition canadienne pour la santé des animaux, le Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada, et le secteur de la production par l'intermédiaire de la Fédération canadienne de l'agriculture. Les participants s'accordent sur la nécessité d'un organisme compétent et solidaire, qui sera doté d'une infrastructure et d'un personnel de soutien.

En ce qui a trait aux échéances des interventions, le D<sup>r</sup> Fraser souligne qu'il importe de profiter de cet élan le plus rapidement possible : d'ici janvier 2003, un conseil ou un comité composé d'intervenants multiples doit être en place pour élaborer les plans.

**D<sup>r</sup> Bill Ballantyne**  
**Directeur du service technique, Maple Leaf Pork**

Le D<sup>r</sup> Ballantyne se joint au D<sup>r</sup> Fraser pour remercier les participants pour leur participation et leurs points de vue sur cette question émotive et controversée. Il souligne qu'un certain nombre de messages ont été formulés au cours de l'atelier, parmi lesquels :

- Les prochaines étapes doivent être appuyées au moyen d'un financement adéquat.
- Les opinions des groupes de denrées sont diversifiées : certains estiment que les questions de bien-être des animaux d'élevage sont trop complexes, alors que d'autres estiment qu'elles ne sont pas importantes.
- Les groupes qui représentent le marché ont bien précisé qu'ils souhaitent des assurances que les pratiques canadiennes sont adéquates et que certaines formes de vérifications sont en place, et ils veulent ces assurances rapidement.

Le D<sup>r</sup> Ballantyne fait remarquer que les progrès et les discussions qui ont eu lieu dans le cadre de l'atelier reflètent les efforts d'un groupe diversifié d'intervenants qui se sont écoutés mutuellement et qui ont fait part de leur point de vue personnel dans le but de contribuer aux changements éventuels qui sont requis.

